

République Française

Département des
Bouches du Rhône



Ville de Gémenos

Conseil Municipal

Séance du mardi 23 février 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE GÉMENOS**

Délibération n° 1

Nombres de membres			Date de convocation
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
26	29	29	mercredi 17 février 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE VINGT-TROIS FÉVRIER, à 18 h 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Gémenos, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Roland GIBERTI**.

Monsieur Richard MENGIN est nommé secrétaire de séance.

Présents :	GIBERTI Roland, MARCHETTI Hélène, MENGIN Richard, BOULON Véronique, MARLOT Christian, DUFERMONT Fabienne, BUTTIGIEG Antoine, CASASSA Véronique, BERGE Henri, NATALI Guillaume, BAUDIN Eliane, ULIVIERI Paul, MAHMOUD Joseph, SAMOUILLAN Marine, ROSSI Christophe, FEUILLERAT Sylvie, BUKUDJIAN Hugo, CAUSSIN Emmanuelle, CANTARELLI Marc, BOREL Christine, PESSE Jérôme, ROCHA Sylvie, BREMOND Loïc, PLESNAR François, PERRIER Bruna, LEWANDOWSKYJ Irène
Représentés :	ANDREANI Michèle donne procuration à CASASSA Véronique, PUCCINI Jean-Philippe donne procuration à ULIVIERI Paul, FAVAND Mireille donne procuration à MARCHETTI Hélène
Absents :	

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2312-1,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire joint,

Considérant qu'aux termes de l'article susvisé, dans les communes de 3500 habitants et plus, le Rapport d'Orientation Budgétaire donne lieu à débat au Conseil Municipal, qu'il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

PREND acte des Orientations Budgétaires 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211300421-20210223-DEL1-FEV-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2021

Publication : 24/02/2021

Conseil Municipal du mardi 23 février 2021 - Délibération n°1

Pour extrait conforme

ADOPTE .

Certifié conforme

Roland GIBERTI

Maire de Gémenos

Président du Conseil de Territoire Marseille-Provence

Conseiller Départemental des Bouches-du-Rhône

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211300421-20210223-DEL1-FEV-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2021

Publication : 24/02/2021

Conseil Municipal du mardi 23 février 2021 - Délibération n°1

Pour extrait conforme